



**HAL**  
open science

## La littérature des années soixante à Maurice : reflet ou refus d'une société en mutation

Vicram Ramharai

► **To cite this version:**

Vicram Ramharai. La littérature des années soixante à Maurice : reflet ou refus d'une société en mutation. *Revue historique des Mascareignes*, 2002, Les années soixantes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, 04, pp.107-115. hal-03454071

**HAL Id: hal-03454071**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454071v1>**

Submitted on 29 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La littérature des années soixante à Maurice : reflet ou refus d'une société en mutation.

Vicram Ramharai  
*Maurice*

Un écrivain, quel qu'il soit, est un produit de la société dans laquelle il évolue. Il est donc normal qu'il y ait reproduction du social – sous une forme ou une autre et sur le mode esthétique - dans ses oeuvres. Que ce soit pour dire son adhésion à cette société ou au contraire pour procéder à une critique de celle-ci. Par conséquent, il est difficile à l'écrivain d'être totalement neutre<sup>[1]</sup>. Nous verrons dans cette communication dans quelle mesure la littérature des années soixante a traduit ou pas, selon les auteurs, les courants de contestation à l'œuvre en cette période. Il est vrai que certains genres sont considérés comme étant plus aptes que d'autres à transmettre un discours sur le social. Ainsi, on s'attend généralement qu'un tel discours émane soit du roman soit du théâtre et non pas de la poésie. Or, nous le verrons la poésie peut aussi être le reflet social de son temps.

Une analyse de la production littéraire<sup>[2]</sup> de cette période trouve son intérêt dans la mesure où elle atteste de l'engagement ou de l'absence d'engagement, sur le mode littéraire, des auteurs à un moment crucial de l'histoire de Maurice. Dans le domaine littéraire, cette période semble avoir été dominée par des noms tels que Marcel Cabon et André Masson à Maurice et Edouard Maunick, poète mauricien établi à l'étranger. Or, il existe d'autres écrivains, moins connus peut-être, mais dont les oeuvres sont, dans l'optique qui nous intéresse, tout aussi intéressantes à lire et qui ont contribué à l'engagement de la littérature mauricienne de cette époque.

Dans la première partie de ma communication, la présentation d'un corpus littéraire des années soixante à Maurice sert de point d'appui pour réfléchir sur les caractéristiques de cette production et sur le poids de l'ethnicité dans le choix d'une langue littéraire. Tout cela semble avoir été déterminé par ce qui se passait dans la société à l'époque. La deuxième partie montre comment certains événements sociaux

---

[1] A lire à ce sujet Ngũgĩ Wa Thiong'o (1977), *Writers in Politics*, James Cuney, Oxford (A revised and enlarged edition).

[2] Je n'ai pris en considération que des œuvres publiées à Maurice pendant les années soixante.

sont reproduits sur le mode de la fiction. Dans la troisième partie, l'analyse de quelques textes poétiques montre l'intérêt que des poètes ont témoigné aux problèmes de leur pays, bien qu'à première vue cela ne semble pas apparent.

### - Les caractéristiques de la production littéraire des années soixante.

Une revue du corpus littéraire des années soixante à Maurice révèle plusieurs caractéristiques de cette production.

Nous constatons, d'abord, une présence accrue des écrivains d'origine indienne<sup>[3]</sup>. Tous ces écrivains essaient d'occuper un champ littéraire qui était, jusque-là, l'apanage des membres de la population générale. Cette présence s'explique par tout un travail de sensibilisation auprès des Indiens au niveau politique qui a commencé dans les années trente et qui a pris une vitesse de croisière dans les années soixante. Il fallait leur donner confiance en eux-mêmes, leur faire comprendre qu'eux aussi avaient des choses à dire, des émotions à partager, une révolte intérieure à extérioriser face aux injustices dont la majorité d'entre eux étaient victimes dans les champs, eux qui vivaient dans des conditions déplorables dans les camps sucriers. Certes, tout le monde ne possédait pas ce don. Mais, petit à petit, émergeaient quelques personnes qui sentaient ce besoin d'écrire. Elles ont été à l'école primaire et secondaire ; parmi elles se trouvaient quelques-unes qui ont été à l'université et qui ont été sensibles à l'injustice dont leurs pairs étaient victimes. Ces personnes ont affirmé une présence dans le domaine littéraire et ont publié une vingtaine d'oeuvres en anglais, comparativement à une trentaine, écrites en français par les membres de la population générale à Maurice.

Dès le départ, cette littérature de langue anglaise est ethniquement marquée. Cela se faisait davantage sentir dans les années soixante. Un regard sur la liste des auteurs montre qu'ils sont presque tous d'origine indienne. Ces écrivains étaient volontairement éloignés de la culture dominante de l'époque, la culture française, car celle-ci était liée aux Blancs et à la population de couleur depuis plus d'un siècle. En même temps, ceux-ci faisaient partie de ceux qui exploitaient les membres de la communauté indienne et créole. Leurs oppresseurs n'étaient pas les Anglais mais bien plus les Blancs et les gens de couleur et dans leur opposition à ces derniers, les écrivains d'origine indienne ne pouvaient, en toute logique, choisir le français comme moyen d'expression littéraire. Le choix de l'anglais témoignait ainsi de leur hostilité vis-à-vis des maîtres blancs qui, eux, n'hésitaient pas à revendiquer leur filiation à la littérature et à la culture françaises. C'était une façon pour les écrivains de langue anglaise de contrecarrer l'hégémonie culturelle française. En outre, le choix de l'anglais compensait la mauvaise maîtrise du français chez les Indo-Mauriciens en général. La langue anglaise étant aussi prestigieuse que le français, sa maîtrise constituait un refus d'accorder un avantage quelconque aux propriétaires terriens francophones. Ce sont ces raisons qui ont amené les Indo-Mauriciens à se tourner vers l'anglais. La publication des oeuvres en anglais participait à un mouvement de contestation. Elles constituaient une arme pour sensibiliser davantage les Indo-Mauriciens sur les injustices dont ils ont été vic-

[3] Parmi les plus connus figurent Azize Asgrally (*Home Again*, 1964 ; *The Hell Hot Bungalow*, 1967), Deepchand Beeharry (*Short Stories and Essays*, 1964 ; *Never Goodbye*, 1965 ; *A Touch of Happiness*, 1966), Oodit Gopal (*The Girl in White*, 1967 ; *Beyond the Bamboo Bridge*, 1969), Tecklall Gunesh (*The Poor Widow and Other Stories*, 1966), Anand Mulloo (*Watch them Go Down*, 1967 ; *Dust of Time*, 1970). Il existe aussi ceux qui ont publié une œuvre unique à l'époque, à l'instar de Ismet Ghanty (*Youth Melancoly*, 1967) et Sam Lingayah (*A Labourer's Writings*, 1961).

times. Ces derniers ont accepté d'utiliser la langue du colonisateur pour empêcher une forme de colonisation culturelle à travers la langue française. Les écrivains d'origine indienne ont adhéré à ce mouvement, surtout à un moment crucial de leur destin et de celui de l'île<sup>[4]</sup>.

Un élément tout aussi important que la présence des écrivains d'origine indienne dans le champ littéraire des années soixante est la publication d'œuvres en français par des écrivains d'origine créole, chinoise et musulmane<sup>[5]</sup>. Certains ont même commencé à publier bien avant les années soixante, à l'instar de Marcel Cabon et d'André Legallant. Cette période s'avère être celle de la confirmation de leurs talents. Pour d'autres, il s'agissait de taquiner la muse pour la première fois. Très peu d'écrivains issus de la communauté blanche ont publié dans les années soixante à Maurice. Si un écrivain comme Marcel Cabon était déjà connu pour ses poèmes, en revanche, le public découvrira ses talents de prosateur à travers ses contes et surtout à travers ses romans *Namasté* (1965) et *Brasse-au-vent* (1969), publié en feuilleton dans le journal *Avance*. L'utilisation de la langue française par ces écrivains pouvait laisser croire qu'ils étaient, sur le plan culturel, des alliés de ceux qui, sur le plan politique, combattaient l'indépendance de l'île. Cependant, ce choix pouvait aussi laisser supposer une tentative de briser le monopole linguistique des écrivains issus de la communauté blanche et des gens de couleur, d'une part, et faire éclater la logique ethnocentrique de la littérature mauricienne en langue française, d'autre part. Jean Georges Prosper<sup>[6]</sup> (1978), évoquant la poésie de Joseph Tsang Man Kin et celle de M. Cheong Ton, parle de la poésie sino-mauricienne. En mettant l'accent sur l'épiderme de l'instance d'énonciation et la communauté à laquelle appartiennent ces deux poètes au détriment de la qualité de leurs poèmes, il poursuit cette logique ethnocentrique et témoigne peu d'égard pour leur poésie. La littérature mauricienne de langue anglaise, associée à la communauté indienne, n'a jamais porté un tel stigmate.

Bien que la littérature des années soixante reste ethniquement et linguistiquement marquée, nous constatons, néanmoins, une fissure assez conséquente dans la relation littérature-langue française et communauté blanche et gens de couleur. Cette décennie marque une période charnière dans l'histoire de l'île. Des partis politiques luttent pour l'indépendance de Maurice. Ceux-ci défendaient la cause de ceux qui ont été exploités davantage par les ex-colonisateurs, les Blancs, que par les colonisateurs du moment, les Anglais. Ce n'est pas étonnant que, parallèlement à la politique, de nouvelles voix s'élèvent non seulement pour réclamer une place dans le paysage littéraire mais aussi pour briser le monopole linguistique dans la littérature mauricienne. Le public peut remarquer un certain silence des Blancs tant en politique qu'en littérature à cette époque. Ils devaient faire face à des moments difficiles et le silence

[4] A lire Ramharai Vicram (1988) : « La littérature d'expression anglaise à Maurice : problèmes et perspectives » in *Journal Of Mauritian Studies*, Vol. 2, No. 2, MGI, Moka, pp. 1-39.

[5] Le public découvrira des écrivains issus de la communauté créole tels que Crouche (Gerbes, 1964), Denise Grant (*Le malheur de l'un*, 1962; *Prémices*, 1964; *Evasions*, 1968), Cyril Lebrasse (*La pluie verte*, 1968), André Legallant (*Et nul ne se connaît*, 1962, *Spirale du temps*, 1969), Louis Reynald Lefort (*La ballade de l'aube*, 1963), Gaston Malherbe (*Frais d'obsèques payés d'avance*, 1969), Kenneth Nathaniel (*Le silence partagé*, 1967; *Les poèmes de septembre*, 1969), Jean George Prosper (*Apocalypse mauricienne*, 1964; *Dominica*, 1968); des poètes d'origine chinoise, Joseph Tsang Man Kin (*Poésies*, 1964) et Louis Martial Cheong Ton (*Arcanes du silence*, 1960; *L'autre vie*, 1966; *Cœur sans terre*, 1969) et ceux d'origine musulmane, Ahmad Buxoo (*L'envol*, 1967; *Le flambeau*), Ibrahim Dossa (*Huit années d'enfer et les deux visages de l'île Maurice*, 1969; *La feuille qui tombe*, 1969) et Hassam Wachill (*Le reste*, 1967).

[6] Prosper, Jean George (1978) : *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, EOI, Stanley, Rose Hill.

peut être une arme efficace dans de telles situations. Donc, sur le plan de la prise de la parole littéraire, le lecteur constate un refus de la part des Blancs de publier des oeuvres pour des raisons qui méritent d'être examinées. Ce refus est, en fait, un reflet de la situation qui prévalait à l'époque dans le domaine politique.

Une autre caractéristique de cette littérature concerne la publication à l'étranger, plus précisément à Paris pour ceux qui écrivent en français. Des Mauriciens, comme Malcolm de Chazal, Marcelle Lagesse et André Masson, se font éditer à Paris<sup>[7]</sup>. Parmi les Mauriciens qui se sont établis à Paris et qui sont devenus écrivains figurent Jean Fanchette, Loys Masson et Edouard Maunick<sup>[8]</sup>.

La littérature mauricienne des années soixante est essentiellement centrée sur la poésie. De nombreux romans sont publiés surtout à l'étranger alors que Marcel Cabon et Ibrahim Dossa sont les porte-drapeaux de ce genre à Maurice. Les rares pièces de théâtre ne font pas l'objet d'une attention particulière. Le clivage linguistique au sein de la société a une répercussion dans le choix d'une langue littéraire. Ce choix linguistique est doublé d'un clivage ethnique. Cette multiplicité de clivages sera vue plus tard comme une des richesses de la littérature mauricienne après l'indépendance. Derrière toute cette production se profile la difficile rencontre entre les différentes communautés de l'île.

### **- La prose littéraire : l'impossible rencontre ou la rencontre possible avec l'autre.**

Le thème de l'impossible rencontre avec l'autre est surtout développé dans une certaine prose de l'époque. Dans le conte « Mitsou » qui figure dans le recueil de nouvelles *Et nul ne se connaît* d'André Legallant, Jac, un créole, fait la connaissance d'une jeune chinoise, Mitsou, et tombe amoureux d'elle. C'est un amour impossible car ils viennent chacun d'un milieu différent. Leur appartenance sociale et culturelle est un obstacle à leur amour. La jeune fille paie de sa vie cette relation que ses proches n'approuvent pas. Jac fuit pour échapper à la mort. Il n'a pas le courage de défendre son amour. Le mariage inter-ethnique devient possible dans les deux récits d'Ibrahim Dossa, *Huit années d'enfer* (1969) et *La feuille qui tombe* (1969), mais sous d'autres cieux.

Bien que l'intrigue de ces deux récits se situe en Inde et en Palestine respectivement, la relation entre Hindous et Musulmans, d'une part, et entre Chrétiens et Musulmans, d'autre part, ne peuvent laisser indifférent les Mauriciens, surtout lorsqu'il s'agit d'un mariage mixte. Dans *Huit années d'enfer*, Meena, une hindoue, aime Mirza, un musulman et dans *La feuille qui tombe* Patricia, une catholique, aime Kafroumi, un musulman. L'auteur nous fait comprendre que le bonheur entre deux personnes de confession différente est possible. La religion n'a rien à voir avec les sentiments. Dossa croit en un amour fondé sur la tolérance.

---

[7] M. de Chazal publie *Poèmes* chez Jean Jacques Pauvert en 1968 ; André Masson publie ses romans (*Un temps pour mourir*, 1961, *Le chemin de Pierre Ponce*, 1963, *Le temps juste*, 1966) chez Calmann - Lévy. Marcelle Lagesse publie son roman *Le vingt Floréal au matin* (1960) chez Juillard.

[8] Jean Fanchette publie *Identité provisoire*, recueil de poèmes, en 1965 à Paris ; Loys Masson publie de nombreux romans, *Le notaire des noirs* (1961), *Les noces de la vanille* (1962), *Le lagon de la miséricorde* (1964), *Le feu d'Espagne* (1965), *Les anges noirs du trône* (1967). Il publie aussi deux recueils de poèmes, *La dame de Pavoux* (1965) et *La croix de la rose rouge* (1969) ; Edouard Maunick publie chez Présence Africaine *Les manages de la mer* (1964) et *Mascaret ou le livre de la mer et de la mort* (1966).

Derrière les récits de Dossa, tout lecteur qui connaît l'Histoire de Maurice de cette époque, peut entrevoir une allusion aux événements qui ont frappé l'île au début des années 1968. En effet, des Créoles, (de foi chrétienne) et des Musulmans se sont affrontés dans un conflit qui a coûté la vie à plusieurs personnes. Le gouvernement a dû faire appel aux forces armées britanniques pour ramener l'ordre et la paix dans le pays. Ce conflit a créé une tension au sein de différentes communautés et une méfiance s'est installée dans la population. Depuis, les tentatives pour ramener la confiance entre les différentes communautés n'ont pas eu le succès escompté. Aussi, tout mariage mixte continue à être mal vu par une bonne partie de la population. Pour ne pas envenimer la tension sociale, Dossa choisit de situer ses récits en Inde et en Palestine. Il évite toute condamnation de sa prise de position par les Mauriciens mais en même temps il fait ressortir que la possibilité de vivre en harmonie pour peu que chacun y mette du sien existe. Il pense que l'amour est peut être la solution. C'est une façon de se rapprocher de l'autre. Il souligne, de manière indirecte certes, que tout le monde est égal devant la souffrance et dans un conflit, les vainqueurs n'existent pas. Il n'y a que des vaincus. Ce message de paix et d'amour est clair dans les récits d'Ibrahim Dossa. Il prêche l'entente entre les différentes communautés de l'île, même si ses récits se situent dans des pays étrangers.

Marcel Cabon occupe une place à part dans la littérature mauricienne des années soixante. Il a été un des rares écrivains, si ce n'est le seul, à prendre partie en faveur de l'indépendance de l'île. Il a prôné l'harmonie entre les différentes communautés que ce soit dans ses romans *Namaste* (1965) et *Brasse-au-vent* (1969) ou dans *Les contes de l'enfant Bihari*<sup>[9]</sup> publiés dans le journal *Advance* d'octobre à décembre 1966. Il en a lui-même donné l'exemple. Issu d'une famille créole, il a écrit un roman, *Namaste*, sur les Indiens de Vallée des Prêtres, sur leurs coutumes, leur façon de vivre et de concevoir leur passé et leur religion. Ce roman, publié à un moment où l'île entrait dans une zone de turbulence avec la négociation entre les différents partis politiques locaux et le gouvernement britannique sur les modalités de l'indépendance à Maurice, témoigne de la volonté d'un homme de mettre fin à la méfiance qui s'est installée entre les différentes communautés de l'île. Malgré la médisance et la mesquinerie des uns à l'égard des autres, la paix sociale et l'harmonie entre les différentes sections de la population constituent des éléments importants pour construire l'avenir.

Pour Jean Louis Joubert<sup>[10]</sup> (1991: 153), l'importance de *Namasté* tient à ce que la publication du roman marque une date dans l'histoire des relations entre la communauté « créole » et la communauté indienne de Maurice. Il s'agit en fait d'un acte de « reconnaissance ». Jusqu'alors, les personnages indiens (chez Charoux dans *Ameenah* ou chez Arthur Martial dans *Poupée de chair*) étaient peints par les romanciers mauriciens d'un point de vue dépréciateur, voire offensant. Dans *Namasté*, Marcel Cabon, Mauricien créole, exprime le mouvement de sympathie qui le porte à tenter de comprendre, de l'intérieur, l'univers mental des Indo-Mauriciens. Il ne les rejette pas dans l'extériorité du pittoresque, mais il sait faire partager leur soif d'enracinement, en même temps que leur nostalgie du pays perdu. Cette plongée à l'intérieur du groupe indien de Maurice se fait dans une langue émaillée de traits créoles, de parlers indiens, qui font

[9] Aslakha Callican-Proag a édité les contes et les nouvelles de Marcel Cabon dans un recueil intitulé *Contes, nouvelles et chroniques de Marcel Cabon*, EOI, Stanley, Rose Hill, 1995.

[10] Jean Louis Joubert (1991): *Littératures de l'Océan Indien*, EDICEF/AUPELF, Paris.

partie du langage commun à tous les Mauriciens. C'est une façon de tisser, dans la trame plurielle du texte, l'unité culturelle mauricienne que Cabon appelait de ses vœux.

Aussi Cabon n'hésite-t-il pas à dénoncer les injustices dans *Brasse-au-vent*. Il rêve d'un métissage impossible à l'époque entre l'homme blanc et la femme noire, même sur le mode esthétique. A travers cet amour impossible, il cherche à montrer qu'il n'y pas de maître ni d'esclave et cela ne se détermine pas en fonction de son épiderme. La publication de ce roman un an après l'indépendance sert de rappel à ceux qui se prenaient pour les maîtres des lieux que le temps de l'esclavage est enterré à jamais avec l'indépendance. L'époque de l'humiliation basée sur la couleur de la peau relève de l'histoire. La lutte pour l'indépendance est aussi une lutte pour une vraie intégration de toutes les communautés de l'île en vue de construire la nation mauricienne.

La cruauté dont sont victimes les esclaves est décrite avec un certain réalisme. Sylvestre, le héros, ne peut comprendre comment l'homme est arrivé à une telle bassesse pour traiter son semblable d'une façon aussi inhumaine que révoltante. Pour Aslakha Callikan-Proag<sup>[11]</sup> (1982), Marcel Cabon adopte un ton léger, plaisant pour parler de l'esclavage et du racisme. Elle pense que Cabon n'est pas assez critique à l'égard de l'esclavage. Elle y voit un côté pittoresque et exotique dans la façon dont Cabon parle de certains aspects de l'esclavage. Pour Amode Taher<sup>[12]</sup> (1992), Marcel Cabon n'est pas indifférent aux conditions inhumaines et insalubres dans lesquels vivaient les esclaves qui n'étaient guère meilleurs que des bêtes. La vision à l'eau de rose de l'esclavage décrite par certains romanciers blancs s'estompe et à la place émergent les images d'un maître blanc cruel et machiavélique, exerçant le fouet au moindre manquement de l'esclave. Marcel Cabon montre un autre aspect de l'esclavage, un aspect que Marcelle Lagesse occulte volontairement dans *La diligence s'éloigne* à l'aube (1955). Le roman de Marcel Cabon se situe à l'opposé de celui de Marcelle Lagesse. Le temps a changé et il faut que certains romanciers évoluent dans leur mentalité. Toute tentative de montrer que les colons blancs étaient bons envers leurs esclaves traduit davantage une mentalité colonialiste et raciste.

En présentant une vision opposée de ce qui se passait dans la société de l'époque, les romanciers expriment le souhait de voir les Mauriciens vivre en harmonie et dans la paix. Ils se montrent concernés par le problème épineux de contacts inter-ethniques et de ses conséquences. En revanche, les poètes donnent l'impression de ne pas s'intéresser aux problèmes sociaux et ne cherchent pas à produire une poésie engagée. Or, ils arrivent difficilement à ne pas évoquer un certain nombre de problèmes sociaux de l'époque même s'ils n'écrivent pas des poèmes engagés.

### **- Pour une poésie sociale non-engagée.**

Une lecture des œuvres poétiques des années soixante donne le sentiment d'un désintérêt des problèmes sociaux et politiques qui frappent l'île de la part des poètes. Cependant, à lire de près ces œuvres, le lecteur sent une préoccupation certaine chez eux.

[11] A. Callikan-Proag (1982), *Rêve et réalité*, Regent Press, Ile Maurice.

[12] A. Taher (1990), *Analyse critique : Brasse-au-vent de Marcel Cabon*, EOI, Stanley, Rose Hill.

L.M. Cheong Ton évoque, dans *Arcanes du silence* (1960), la lutte pour l'indépendance et pour la liberté. Au lieu de subir, « *la populace, l'île toute entière* » doit agir. Chacun a le devoir d'oeuvrer pour la paix et l'unité. Le poète est préoccupé par l'harmonie sociale avant même la « guerre civile » de 1968. En désespoir de cause, il se tourne vers la religion. Pour J. G. Prosper (1978), les poèmes de ce recueil sont empreints de mysticisme et révèlent une âme inquiète, torturée par la conscience chrétienne et par l'absolu.

Par ailleurs, J. G. Prosper (1978) voit les thèmes suivants dans le recueil *Poésies* (1964) de J. Tsang Man Kin, la nature, la femme, le destin de l'homme, la méditation sur la mort, l'amour et une expérience métaphysique. Pour lui, Tsang Man Kin se veut planétaire et sa poésie aventure spirituelle, multiplicité de l'âme, délire et volupté. Pour Jean Louis Joubert (1991 : 156), cependant, les poèmes de J. Tsang Man Kin disent la nostalgie de l'enfance et les désirs de départ vers l'Extrême-Orient, d'où sont venus, un jour, les ancêtres. Ils se font aussi expérience privilégiée, d'ordre métaphysique, expérience d'émerveillement cosmique, quand la création poétique parvient à rejoindre la création du monde.

L'idée de ne voir aucun ancrage dans l'île, dans certains recueils de poèmes de l'époque, amène J.G. Prosper (1978) à considérer *Le silence partagé* (1967) de Kenneth Nathaniel comme une interrogation sur la condition humaine. Il écrit : « *le poète se surpasse vraiment dans l'utilisation des images arrachées à la démesure et la démen- ce poétique. Le fond lyrique y prête un ton de violente épopée frisant la vision apoca- lyptique. Le poète déclenche ici un tourbillon vertical d'une poésie survoltée pour faire de son oeuvre 'une tour haute au flanc du ciel'*. » (p. 292)

Les années soixante étaient certes difficiles pour les Mauriciens et K. Nathaniel, en tant que poète, éprouvait lui-aussi une certaine difficulté à vivre dans l'île, « *un monde mort* ». Pour exorciser son problème existentiel, K. Nathaniel se réfugie dans l'écriture qui lui permet de rêver, temporairement, d'un monde meilleur. Il crie sa révolte « *mon sang aurait crié sa démence* » et au bord de la folie il se tourne vers la religion pour mettre fin à sa souffrance.

Ainsi, à lire les commentaires de J.G. Prosper sur ces poètes, les différentes préoccupations de ces derniers ne trouvent aucun écho dans la société mauricienne de l'époque. Le sous-développement et le chômage frappaient de plein fouet l'île. La misère et la pauvreté ne semblent pas avoir inspiré nombreux poètes de l'époque.

*Dominica* (1968) de J.G. Prosper est une oeuvre poétique qui demande une bonne connaissance de la religion chrétienne et de la littérature pour être appréciée. *Dominica* est aussi le mythe de l'éternel recommencement à la manière prosperienne. Le poète puise son inspiration non seulement de la Bible mais aussi de son environ- nement physique immédiat : « *l'île Maurice est née d'une apocalypse, d'un volcan aux gestes démesurés de feu, de lave et de basaltes...* ». Prosper semble faire un clin d'oeil à son Apocalypse mauricienne (1964) dans lequel l'influence de la religion n'est pas innocente. Cependant, dans ce recueil, il semble s'adresser à ses frères de couleur pour rehausser leur dignité. Anil Dev Chiniyah<sup>[13]</sup> (1982) remarque que la prophétie prospé- rienne annonce la fin de la discrimination raciale et l'émergence d'une identité négro-

[13] A.D. Chiniyah (1982), *La fascination des images. Etudes sur sept poètes mauriciens*, Imprimerie Père Laval, Port Louis.



créole. Le poète éprouve un sentiment d'échec car Réar ne peut mettre un terme à la souffrance qui, selon Chiniah (1982), a pour résultat une dépersonnalisation et une déculturation. Aussi le poète encourage l'homme à se tourner vers Dieu, celui là-même qui peut mettre fin à nos souffrances. Jean Louis Joubert (1991:160) écrit que le mythe que construit l'*Apocalypse Mauricienne* parle peut-être plus directement : le héros en est Réar, le lépreux, en qui s'incarne la malédiction portée contre les hommes de couleur. Réar se fait le conducteur des « *enfants des Noirs* », le rédempteur de la race humiliée. Il trouve dans la résurrection de l'enfance la voie vers le salut. Quand Prosper exprime son indignation contre le racisme, il ne fait que souligner un mal qui ronge la société depuis plusieurs années.

Le recueil *Poésies* (1964) de J. Tsang Man Kin rappelle aux lecteurs que la population mauricienne est composée de gens qui sont venus de la Chine et qu'une culture asiatique fait partie de la culture mauricienne. Des termes comme « pagode », « nippones », « jonque » renvoient à cette culture. La poésie de Tsang Man Kin est aussi imprégnée de la culture européenne. Les références à la Bible et à la mythologie gréco-romaine témoignent de l'influence de la pluriculturalité dans ce recueil. Toute l'île est pluriculturelle et Tsang Man Kin ne fait que reproduire cette dimension pluriculturelle de la société mauricienne dans sa poésie.

L'écriture de L.R. Lefort est une illustration de cette majorité de gens qui, à l'époque, maîtrisaient mal le français mais qui pensaient que la poésie devait s'écrire absolument dans cette langue, d'autant plus que le créole n'avait pas le statut de langue. Sa *ballade de l'aube* (1963) témoigne d'une mauvaise maîtrise de la grammaire française, de la syntaxe et de l'orthographe du français. Son désir de partager ses émotions et son état d'âme l'amène à faire fi de la complexité de la langue française. Il posait déjà le problème d'insécurité linguistique dans la littérature mauricienne et dans un pays multilingue. Pour reprendre les mots de D. Baggioni<sup>[14]</sup> (1996 : 27), l'insécurité linguistique doit être replacée dans un contexte social précis où les rapports entre groupes sociaux et les situations d'énonciation définissent un contexte de prise de parole où peut prendre place une sous-norme langagière qui est loin de se réduire aux seules marques linguistiques, mais est intégrée dans un ensemble de normes sociales, un ensemble d'attitudes-comportements-gestes qui ouvre un champ de possibilités et d'interdits dans les prises de parole dans des situations de communication déterminée. Malgré cette « faiblesse » au niveau de la langue, Lefort arrive à transmettre sa sensibilité aux lecteurs.

Qu'ils aient pour nom A. Buxoo, M. Cabon, L. M. Cheong Ton, I. Dossa, A. Legallant, L.R. Lefort, K. Nathaniel, J.G. Prosper, voire H. Wachill, ils sont tous concernés par la misère, la souffrance et la pauvreté qui sévissent dans l'île à l'époque. Ils sont aussi préoccupés par la connaissance de l'Autre et par la quête d'une identité.

---

[14] D. Baggioni (1996), « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires » in Claudine Bavoux (éd.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan/Université de la Réunion, pp. 13-29.

Les écrivains des années soixante ont tous essayé, à des degrés divers et à des niveaux différents, d'exprimer leur difficulté de vivre dans une société en mutation. Le pays passait par des moments difficiles que ce soit avant ou après l'indépendance et la littérature de l'époque constitue un reflet de ces moments pénibles. Même derrière des poèmes les plus hermétiques (cf. *Apocalypse mauricienne* et *Dominica* de J.G. Prosper) apparaît une préoccupation pour les problèmes qui minaient la société mauricienne à l'époque. Cette production littéraire met en lumière les incidences de situations de contacts inter-ethniques. Elle est traversée par une tension, une conséquence de ce qui se passait dans la société à cette époque-là et exacerbée par des hommes politiques. Le conflit inter-ethnique est lié à une stratification sociale et culturelle. La production littéraire des années soixante, par certains côtés, loin de refuser d'être un témoin de l'Histoire, cherche à en être le reflet, pour peu qu'on lise les textes à un second degré.